

Chassieu ma ville le mag

Numéro 31
mai 2021



COMPLEXE SPORTIF ROMAIN-TISSERAND :
LES TRAVAUX AVANCENT ! // P. 14

VACCINATION :
LE CCAS ACCOMPAGNE LES PLUS VULNÉRABLES // P. 16

LA VIDÉOVERBALISATION
BIENTÔT EN SERVICE // P. 18

Vos questions

Vous êtes nombreux à nous faire parvenir vos questions tout au long de l'année. *Chassieu ma Ville* vous fait profiter des réponses qui vous sont apportées personnellement sur les sujets qui intéressent le plus grand nombre.



? **Quand suis-je autorisé à utiliser ma tondeuse à gazon ?**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises, comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Arrêté préfectoral 2015-200 du 27/07/2015

? **Je souhaiterais organiser l'assemblée générale de mon lotissement. Une salle peut-elle nous être mise à disposition ?**

Au moment où nous écrivons ces lignes, les salles municipales ne pouvaient pas être mises à disposition ou louées en raison du contexte sanitaire. Pour vous tenir informés de l'évolution de la crise sanitaire, rendez-vous sur www.chassieu.fr

Lorsque la situation sanitaire le permettra, vous pourrez effectuer une réservation pour une salle directement en ligne, via l'Espace citoyen. Celle-ci sera ensuite étudiée par le Service vie associative.



? **Nous avons un trottoir endommagé juste devant chez nous. À qui devons-nous le signaler afin qu'une intervention soit réalisée ?**

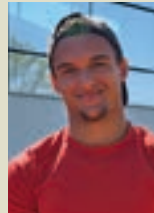
Pour signaler un dysfonctionnement, il suffit de se connecter sur l'Espace citoyen en ligne. En quelques clics, vous pouvez remplir votre demande, en cliquant sur Nouvelle démarche, que celle-ci concerne une aire de jeux, des espaces verts (onglet Cadre de vie), un problème de voirie, de signalisation ou de mobilier (onglet Services techniques).

Notez-le toutefois, la plupart des voiries de la ville sont gérées par la Métropole, c'est donc à elle directement qu'il faut signaler les éventuels désagréments. Elle possède également une plateforme en ligne pour signaler un problème sur l'espace public, baptisée Toodegoo.

»»» **En savoir plus :** www.chassieu.fr onglet *Mon espace citoyen* en ligne et www.toodego.com

Micro-trottoir

Une aire de fitness en plein air a été aménagée par la Ville juste à côté du Centre nautique. Ouverte au public fin mars, elle permet de réaliser, seul, différents types d'exercices. Que pensent les utilisateurs de ce nouvel équipement ?



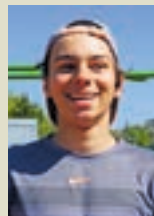
Je viens très régulièrement ici, quasi tous les jours. C'est vraiment super ! On peut faire vraiment de tout et s'entraîner comme on veut. Je reste généralement deux à trois heures sur place. J'utilise tous les agrès et je pense continuer à venir pendant un moment encore !

Léo, 18 ans



J'ai appris sur les réseaux sociaux d'amis qu'il y avait cette aire pour faire du street workout. Les agrès nous permettent de faire des figures en se suspendant aux barres. J'étais trop contente de voir que c'était à Chassieu, à côté du Centre nautique. C'est cool d'avoir ça dans sa ville, en plus je n'habite pas loin, c'est pratique pour moi. En ce moment où tous les équipements sont fermés, j'essaye de venir tous les jours. Même quand ça rouvrira, je continuerai à venir ici. Je vois que ça marche bien, car à chaque fois que je viens, il y a des gens, de tous les âges. Je vois même des familles.

Charline, 18 ans



C'est un ami qui m'a parlé de cette nouvelle aire et j'ai tout de suite eu envie de venir. Avant, je faisais du sport seul chez moi, mais c'est beaucoup plus pratique de venir ici. Je viens en général quatre à cinq fois par semaine pour des séances d'1 h 30 à deux heures. J'utilise tout à tour tous les appareils. Ça permet aussi de rencontrer d'autres gens. Je sais que l'après-midi, il y a régulièrement du monde qui vient. Je suis vraiment content que la Ville ait installé cette aire ici.

Lilian, 17 ans

»»» Cette aire est accessible à partir de 14 ans. Pour le confort de tous, il est interdit d'écouter de la musique, de manger ou de fumer sur l'aire. Les chiens n'y sont pas autorisés même avec une laisse.



Le mot du Maire

Se faire vacciner est essentiel

Le 3 avril, le pays a été contraint de vivre un nouveau confinement. Je mesure l'ampleur des sacrifices pour chacun d'entre nous mais je reste confiant en l'avenir. La vaccination s'accélère et va bientôt s'étendre à toute la population. La stratégie mise en place par tous les pays du monde est l'immunité collective. Alors vaccinons-nous car ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra retrouver le chemin d'une vie normale. Et ensemble, poursuivons nos efforts en maintenant les gestes barrières et en appliquant les protocoles sanitaires exigés.

Maintenir le lien malgré la crise

Le sport, la culture et la vie associative ont connu une année pratiquement blanche. Les bénévoles et les entraîneurs des associations ont maintenu le lien social indispensable à défaut de pratique avec leurs adhérents. Nous avons gardé le contact avec le monde associatif en organisant des interventions en visioconférence, en mettant tous nos complexes sportifs et lieux de culture à disposition en fonction des autorisations du moment. Les associations et les services municipaux sont prêts à reprendre leurs activités, vous pouvez compter sur leur dévouement et leur engagement.

Notre cœur de ville se dessine

Malgré ce marasme ambiant, nous poursuivons la route que nous nous sommes tracés. Notre cœur de ville se dessine. La rue de la République est plus confortable, davantage sécurisée et arborée. La place Coponat, à nouveau accessible, a changé de visage et marque la première étape du renouveau du centre-ville que nous voulons agréable et attractif. La halle, avec sa structure moderne et légère, est un marqueur fort pour notre ville. Les forains du marché sont ravis de ce retour et de l'accueil réservé par les Chasselands. Véritable lieu de rencontres et d'échanges, l'aménagement de la place a bien sûr été pensé dans le respect des normes environnementales. Une large place a été faite aux espaces verts et à la végétation. Et vous pourrez bientôt profiter des grandes pelouses qui bordent la rue Pergaud.

Le réaménagement de la place n'est qu'une étape dans le renouveau du cœur de ville. D'autres projets verront bientôt le jour pour rendre notre ville encore plus attractive et plus agréable.

Tenez vous de vous

Votre Maire
Jean-Jacques Sellès



Ma ville ⁵
en images

Le dossier ⁷

Ma ville ¹³
et la métropole

Ma ville ¹⁴
en actions

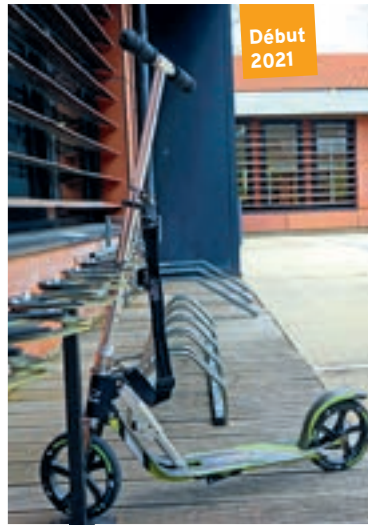
L'agenda ²⁹

Ma ville ³⁰
a du talent

N°31
Tirage : 4 800 exemplaires
ISSN : 1-279-6751
Directeur de la publication :
Jean-Jacques Sellès
Rédactrice en chef : Isabelle Aurionnaud
Rédaction : Alexandra Collomb,
Angélique Morteau
Mise en page : F. Dubouchet - IC&K
Ressources iconographiques :
Ville de Chassieu, DR, Adobe Stock,
The Noun Project (S. Bai, Chattapat,
A. Coquet, Alice Design, Bmijnlieff,
BomSymbols, Chanut is Industries,
G. Cresnar, Left Martinez, Mas Dhimas,
Eucalypt, A. Kirma, J. Mandel, Mikicon,
Monkik, Saifurrijal, Shashank Singh,
Symbolon, A. Was, Zidney), Natexpo/S.
Carayon, Eid Rhône-Alpes.
Impression : Nouvelle imprimerie Delta
Contact : Direction de la Communication
de la Ville de Chassieu - 04 72 05 44 00
E-mail : communication@chassieu.fr

PEFC 10-31-1489 / Certifié PEFC

IMPRIM'VERT®

Début
2021

Les trottinettes bien garées

Afin de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture, la Ville commence à doter certains de ses équipements de garages à trottinettes. Les premiers ont été installés à l'Espace Pierre-Poivre (l'un côté Médiathèque, l'autre côté Conservatoire) et au groupe scolaire des Tarentelles. Afin de laisser son petit deux-roues en toute sécurité, il faut penser à se munir d'un cadenas...



05/03

La Médiathèque s'invite aux Roses trémières

Depuis le 5 mars, la résidence autonomie Les Roses trémières est dotée d'une petite bibliothèque. Le vendredi, tous les 15 jours, deux agents de la Médiathèque-Ludothèque viennent à la rencontre des résidents. « C'est bien ce que vous faites ! On est content de vous avoir ici », glisse l'une d'entre elles. Si cette animation a été suspendue avec la crise sanitaire, elle reprendra dès que possible.

15/03
> 20/03

La Semaine de la petite enfance s'adapte à la crise

À l'occasion de sa 16^e édition, la Semaine de la petite enfance s'est adaptée au contexte sanitaire en proposant plusieurs animations (projections, cinéma animé, atelier créatif) en ligne, sur la page Facebook de la Médiathèque-Ludothèque. Les services se sont organisés pour accueillir un maximum d'enfants, tout en respectant un protocole sanitaire strict.

20/03
27/03

On s'adapte à la Médiathèque-Ludothèque !

L'équipe de la Médiathèque-Ludothèque n'a pas cessé de s'adapter au fil de la crise sanitaire ! Certaines animations ont pu se dérouler dans le respect d'un protocole sanitaire strict. Ainsi le 20 mars, l'auteure, Aurélie Neyret, et le scénariste JC Deveney étaient présents à Chassieu pour parler de leur BD et de leur exposition *Naître en Afghanistan*. La Médiathèque s'est également associée au Printemps du numérique en proposant des ateliers afin de réaliser un conte en micro mapping.



24/03

Adieu monsieur Carnaval !

Princesses, zorros, pirates, Spiderman étaient tous réunis dans le cadre de l'accueil de loisirs du mercredi pour brûler Monsieur Carnaval. Les enfants déguisés ont clôturé ce moment festif, en jouant et en dansant dans le respect des gestes barrières.



27/03

Les élèves se mobilisent pour embellir leur collège

Un potager, des hôtels à insectes, un abri à hérissons et des fleurs, le collège Léonard-de-Vinci a un nouveau visage ! À l'initiative du Foyer socio-éducatif (FSE) de l'établissement, une cinquantaine d'élèves volontaires, encadrés par des professeurs, du personnel et des parents ont bêché, dépoté et planté pendant toute la matinée, fleurs, plantes et arbustes. « Il y a une belle mobilisation, tout le monde se retrouve pour un moment collectif, c'est très appréciable », se félicite Nicolas Chevret, l'un des professeurs à l'origine de cette initiative.

26/03
> 03/04

Les Chasselands plus solidaires que jamais

4 500 produits d'hygiène, vêtements et denrées alimentaires ont été donnés tout au long de la Semaine solidaire organisée par le Conseil des sages, que ce soit lors de la collecte dans les supermarchés de la ville, dans les groupes scolaires, au Multi-accueil Pirouette et au Relais assistants maternels Le Petit Prince.

La mobilisation s'est poursuivie sur le marché le samedi avec 165 pots SOS Cookies, 124 ballotins de chocolat et 50 pots de fleurs distribués, permettant de récolter pas moins de 1653,30 euros pour trois associations caritatives (Croix-Rouge, Chrétiens d'aujourd'hui, Paroisse de l'alliance). « Un grand merci à tous les Chasselands pour leur générosité », souligne Prune Jacoulot, la présidente du Conseil des sages.



05/04
> 23/04

Les services en ordre de marche pour les enfants du personnel mobilisé

Dès l'annonce du confinement début avril, la Ville a organisé gratuitement la garde des enfants du personnel mobilisé par la gestion de la crise, selon les directives gouvernementales. Le retour dans leur établissement s'est déroulé le 26 avril pour les plus jeunes, tandis que les collégiens et lycéens devaient reprendre eux en distanciel pendant une semaine, avant de retrouver leur établissement.



1



2



3

La création continue au Karavan théâtre

Le théâtre est fermé mais continue de vivre grâce à l'accueil d'artistes en résidence. Ces dernières semaines, sur la scène, circassiens, comédiens et danseurs se sont succédé afin de répéter et finaliser leur spectacle. Pour partager ces moments, rendez-vous sur la page YouTube du Karavan théâtre.

1/ Nicolas Sannier a travaillé sur les lumières et la scénographie de son premier spectacle solo *Home*. Un voyage entre cirque, danse et pâtisserie !

2/ Les comédiens de la Compagnie Les Trois Coups ont répété *Rouge Nina* écrite par François Tantot et mise en scène par Angelo Rinna. Une pièce qui évoque la puissance et la force des émotions de l'adolescence.

3/ La chorégraphe Mylana Malsert, entourée de ses danseurs, a peaufiné les derniers volets de son spectacle *Amanishakhéto*, l'histoire d'une guerrière oubliée de Nubie.

le
Karavan
théâtre

YouTube



Le dossier

Place Jean-Fleury-Coponat : prémices du futur centre

Une place conviviale, un marché plus spacieux et plus accueillant, des bancs pour flâner, un stationnement réorganisé et dès que possible, l'organisation d'événements pour se retrouver : après plusieurs mois de travaux, le nouveau visage de la place se dévoile. Des premiers aménagements qui préfigurent le cœur de ville du Chassieu de demain.



« La place Jean-Fleury-Coponat, première étape de la construction de notre centre-ville »

Au cœur du projet urbain porté par l'équipe municipale, la place Jean-Fleury-Coponat est désormais terminée. Le maire, Jean-Jacques Sellès revient sur ce projet emblématique, qui pose ainsi les bases du Chassieu de demain.

Pour quelles raisons avez-vous souhaité réaménager la place et ses abords ?

Chassieu bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel, mais manque d'un véritable centre-ville. Dès notre arrivée à la tête de la commune, nous avons lancé les réaménagements de la rue de la République et de la place Coponat. À l'époque, certains la nommaient plutôt le « parking Coponat ». Notre volonté était d'en faire la première étape de notre projet pour la ville : un lieu de rencontre, de partage et de convivialité. Sa position centrale, sa proximité avec les commerces et avec de nombreux services en faisaient l'endroit idéal.

Quelle était votre vision à l'époque ?

Nous avions à cœur d'en faire un véritable lieu de vie en laissant une large place à la végétation, avec des pelouses, des arbres, un jardin et des espaces de déambulation et d'animations. Nous souhaitons également que la halle soit un marqueur de notre ville, avec une architecture singulière, moderne et aérienne. Au-delà de la place, nous avons réaménagé la rue de la République pour en faire une voie sécurisée et apaisée notamment pour

les piétons et les vélos. La rue Pergaud a été repensée pour mettre en valeur les commerces.

Enfin, nous voulions déplacer l'aire de jeux dans le parc Pergaud afin d'introduire de nouvelles activités dans ce lieu, véritable écrin de verdure dans le centre-ville.

Vous souhaitiez que cette place soit un véritable lieu de vie. Pensez-vous l'objectif atteint ?

Il est un peu tôt pour le dire, puisque la crise sanitaire bouleverse encore notre quotidien. Mais si j'en crois les retours que j'ai lors de mes passages sur le marché, je pense que oui ! Dès que la situation sanitaire le permettra, je suis sûr que les Chasselands s'approprieront encore davantage les lieux, je les invite d'ailleurs à le faire. Nous pourrons également organiser des événements. J'ai hâte de retrouver ce vivre ensemble si caractéristique de Chassieu.

La place terminée, comment envisagez-vous la suite du développement de Chassieu ?

Ce projet n'a pas été pensé de manière isolée, mais dans une vision d'ensemble.

Pour nous, le centre-ville tel que nous l'imaginons, à terme, doit se construire autour de la place.

Nous travaillons déjà à la suite, notamment sur le projet de requalification du bâti ancien situé entre la route de Lyon et la rue des Lilas avec la création de rez-de-chaussée commerciaux. Avec différents partenaires, notamment la Métropole, un projet ambitieux se profile toujours avec la volonté de créer un cadre urbain harmonieux et un cœur de ville animé. Nous aurons prochainement l'occasion d'en parler avec l'ouverture d'une concertation.

L'attractivité de notre ville passe aussi par la construction de nouveaux établissements et l'apport de nouveaux services. La maison de santé pluridisciplinaire a pris un peu de retard mais devrait démarrer prochainement. L'EHPAD en cours de construction sera terminé pour l'été 2022 et les travaux de la résidence seniors débiteront en juin. Notre ambition reste intacte pour construire le centre-ville tant attendu par les Chasselands.



Les habitants et les forains ont la parole

« C'est tout nouveau et ça me va très bien. Nous sommes dans de bonnes conditions pour travailler. Il y a un véritable confort. L'autre place, dès qu'il pleuvait, on se retrouvait à patauger. Là, c'est bien. On reprend nos places, nos petites habitudes. Au parking Pergaud, nous avons récupéré des clients qui passaient route de Genas et qui ne nous connaissaient pas forcément. Nous espérons qu'ils continueront à venir maintenant que nous sommes ici. »

Henri, fleuriste

« Les clients sont au rendez-vous et chacun prend ses marques. L'installation a été plus facile, on a pu mettre notre camion juste derrière notre étal, c'est beaucoup plus simple pour nous. On souhaitait tous avoir notre camion à proximité, car c'est un vrai confort. Le sol, c'est bien mieux que ce qu'on avait à Pergaud, qui n'était pas pratique. La halle, c'est plus sympa, on n'a pas mis de parasol, on n'en avait pas besoin. Il faudra voir à l'usage avec les différentes conditions météo. On espère également retrouver très vite nos collègues qui ne font pas de l'alimentaire, cela donnera encore plus d'animations et plus de couleurs au marché ! »

Elisabeth et Philippe, producteurs de la Loire

« Je trouve la nouvelle configuration très sympa. C'est bien, ça va concurrencer Genas. Je suis juste surpris que les camions des commerçants soient stationnés au centre, mais pour le reste c'est bien. J'aime bien la halle. Le contemporain, ça change ! La place est nickel. J'ai aussi pu me stationner facilement, pour moi tout est bien. »

Gérard, retraité et habitué du marché

« Cette nouvelle configuration, c'est bien pour les forains, on sent qu'ils sont bien installés et ils seront abrités quand il pleut et nous aussi ! C'est mieux. Ce n'est pas confiné, il y a de l'espace. On va s'habituer (sourires). La place est grande, propre et moderne. Mais je trouve que pour l'instant on voit plus le béton que la végétation. Avec l'avancée du printemps, j'espère que ça va vite pousser, comme ça ce sera plus joli. »

Céline, cliente occasionnelle

« Je trouve qu'il y a beaucoup de place, c'est agréable. Aujourd'hui, il y a un beau soleil, mais on appréciera les jours de pluie d'être sous la voilure de la halle. J'aime bien. En plus, il y a des toilettes, c'est pratique. Seul petit bémol, je trouve les deux locaux sur le côté un peu tristounet, mais je sais aussi que l'un des deux est destiné aux associations et on a vraiment de la chance de l'avoir ! »

Marie-Christine, retraitée fidèle du marché

L'aménagement de la rue Pergaud plébiscité

« La rue Pergaud est beaucoup plus pratique comme ça, analyse Aoife Lacey de chez Solusons, centre d'audioprothèse situé sous les arcades, le long de la rue Pergaud. Il y a une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite juste devant chez nous, c'est top ! Nous sommes aussi davantage accessibles, il n'y a plus de marche pour venir jusqu'à nous. Ça change tout, surtout que nous recevons souvent un public âgé. » Frédéric Mirailles du salon de coiffure Beauty Touch, lui aussi situé sous les arcades, souligne « une meilleure visibilité » de son salon, car « les stationnements sont plus en recul par rapport aux arcades. Ça, c'est réussi, tout comme le trottoir, beaucoup plus large. »



L'aménagement de la place en sept points clefs



Davantage de végétation et de... fraîcheur

La place n'a pas encore son allure définitive. En effet, la végétation, tout juste plantée, commence seulement à sortir de terre. Quand tout aura poussé, fleuri, grandi, il sera plus aisé de se rendre compte que la surface végétalisée sera bien supérieure (4 015 m² contre 3 024 m² avant les travaux). Une importante étendue de gazon (1 634 m²) formera un véritable îlot de fraîcheur. Des massifs de vivaces (1 824 m²) habilleront les pieds des arbres. Ils fleuriront toute l'année et résisteront mieux à la sécheresse. Leurs jolies fleurs favoriseront la biodiversité en plein centre-ville. Enfin, 557 m² d'arbustes créeront un véritable mur végétal côtés Nord et Est.



42+25

Les platanes prennent leur aise !

La place a été conçue autour des platanes. 42 arbres ont été conservés, 25 ont été plantés. L'ensemble des arbres bénéficie désormais de fosses plus grandes leur permettant d'absorber une plus grande quantité d'eau. Ces arbres font l'objet d'un entretien précis et régulier avec une taille tous les quatre à cinq ans. Le Service espaces verts de la Métropole de Lyon (propriétaires des platanes) pratique une taille douce, permettant de préserver l'esthétique naturelle de l'arbre, sa santé et sa longévité.



Un marché plus spacieux et plus accueillant

Les forains ont repris possession de la place le 10 avril. Désormais, ils bénéficient d'un sol plus dur et plus confortable en cas de mauvais temps. Les commerçants peuvent profiter de la couverture de la halle et d'un plus grand nombre de branchements électriques. Suite à leur demande, ils peuvent stationner leur camion à proximité de leur étal. Le marché est plus grand, les allées sont plus spacieuses et un cheminement a été créé.



Une place plus conviviale

La place est équipée d'assises en bois sur les blocs de granite pour que chacun puisse venir se détendre.

Les associations bénéficient désormais d'un local plus confortable, plus grand (20 m²), mieux agencé et mieux équipé. Dans le même bâtiment des toilettes publiques ont été aménagées.

Dès que le contexte sanitaire le permettra, des événements festifs seront organisés en lien avec les associations locales. Dans ce but, la place est dotée d'une sonorisation et de haut-parleurs et d'un local technique pour permettre l'accueil de concerts.

Afin d'assurer la quiétude de tous les usagers, des caméras de vidéoprotection ont été installées et certaines pratiques sont interdites (skate-boards, trottinette, BMX, jeux de ballons).



De nombreux stationnements à proximité

Afin de laisser plus de place aux piétons et à la nature, tout en facilitant les accès aux commerces et services à proximité, le stationnement a été complètement revu.

**216 places voiture
+ 22 places vélo**



Une halle épurée et lumineuse

La concertation réalisée en 2017 a servi de guide à l'architecte de la ville Jean-Jacques Hoechstetter. « Les habitants souhaitaient une halle centrale et ils appréciaient le mariage entre le bois et le métal. Cela a guidé le projet. »

L'architecte a conçu une structure suspendue avec une charpente en bois et une toiture transparente pour laisser passer la lumière. La forme de ce toit allie élégance et légèreté, tout en facilitant l'écoulement des eaux. Une forme qui évoque aussi l'envol d'un oiseau. Le petit nombre de poteaux en métal fuselé (six seulement) laisse une large place au sol et accentue le côté élancé de l'ensemble.

À la nuit tombée, la halle se transforme ! Elle est mise en valeur par un éclairage led en couleur. Peu consommateur d'énergie, il s'éteint automatiquement à 1 heure. Les services de la Ville réfléchissent déjà à un éclairage spécifique pour Noël ou pour des événements particuliers comme Octobre rose.



Une circulation apaisée

Sur la place, une contre-allée à sens unique (de la rue Pergaud vers la rue de la République) disposant de stationnements a été aménagée pour faciliter les allées et venues, notamment aux abords du groupe scolaire. Cette nouvelle voie a été conçue comme un espace partagé entre piétons, cyclistes et automobilistes.

Pour assurer la sécurité de tous, la vitesse a été limitée à 30 km/h dans le secteur et un radar pédagogique installé rue de la République.



La bonne idée

Un bassin d'infiltration souterrain des eaux de pluies a été aménagé sous la place Coponat. Des tranchées d'infiltration ont aussi été créées sous les rues de la République et Pergaud. Ainsi, ce sont plus de 10 000 m³ d'eaux pluviales par an qui ne seront plus traitées inutilement en station d'épuration et récupérées. Elles seront ensuite réinjectées dans la nappe phréatique.

La métamorphose de la place en images

De l'automne 2019 à l'ouverture au public de la place en avril 2021, revivez en images les grandes étapes de ce chantier.



Avant les travaux

Essentiellement dédiée au stationnement, la place Coponat accueille deux fois par semaine le marché et ponctuellement, des événements. Les élus souhaitent la réaménager et en faire un véritable lieu de vie pour tous les Chassellands.



Automne 2019

Après des travaux préparatoires, le **terrassement** commence en début d'année 2020. Les arbres qui sont en bonne santé sont conservés (42 au total).



Été 2020

Le chantier se poursuit avec la **construction de deux petits bâtiments**, l'un pour les associations et les sanitaires, l'autre servant de local de stockage. Les cloisons s'envolent dans le ciel pour être ensuite posées dans les attentes métalliques des fondations.



Septembre 2020

La **pose de six piliers métalliques et de la charpente en bois** de la halle est réalisée, la toiture est posée dans la foulée. La halle s'élève désormais à 12 m au-dessus du sol.



Septembre 2020

En parallèle, **les abords** se transforment eux aussi. Après le parc Pergaud et la rue de la République, la rue Pergaud est réaménagée pour apporter plus de sécurité aux piétons et faciliter l'accès aux commerces.



Début 2021

Alors que **les finitions de la halle sont en cours**, le chantier se poursuit avec la création des espaces verts, l'aménagement des voiries et le réaménagement du stationnement. La place a pu rouvrir selon le calendrier fixé au début du projet, au début du mois d'avril.

Déchets : ce qu'il faut savoir

Jeter quelque chose à la poubelle, un geste qui semble anodin mais qui a de nombreuses conséquences. Tour d'horizon des chiffres clefs de la collecte et du traitement des déchets.

Budget

Géré par la Métropole de Lyon

135,4 millions d'euros de budget (collecte 57 %, valorisation énergétique 23 %, tri et valorisation 13 %)

14 millions d'investissements (8,5 pour le gros entretien et le renouvellement de matériel dans la filière valorisation énergétique, 2,5 pour de nouvelles bennes, 1,5 pour de nouveaux bacs verts)

32,7 millions d'euros de recettes 113 millions d'euros apportés par la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Taux TEOM 2021 : 4,93 % (uniformisé cette année à l'échelle de la Métropole)

Collecte



170 camions bennes mobilisés (26 à Chassieu)



710 circuits différents



3 passages à Chassieu par semaine (2 pour les ordures ménagères, 1 pour les bacs de tri)



2389 silos à verre (26 à Chassieu)



637 473 tonnes collectées au total

391,2 kg/hab/an en moyenne

Tous déchets confondus
↘ -4,2 kg/2018

Ordures ménagères : 290,8 kg/hab/an
Verre : 22,7 kg/hab/an
Emballages légers et papiers : 43,8 kg/hab/an



Déchetteries

19 déchetteries, dont 1 à Genas, 1 à Décines-Charpieu

99,5 kg/hab/an

1 déchet apporté coûte 141 euros à la collectivité, un dépôt sauvage 1000 euros



Compostage

81 nouveaux sites de compostage partagé en un an

255 sites équipés, dont 44 dans des établissements scolaires

À Chassieu, l'école Pergaud est déjà équipée, les trois autres groupes scolaires sont en cours



Objectifs 2025

+ 6 kg/hab/an d'emballages et de papiers collectés

+ 1kg/hab/an de verres collectés

Diminution des erreurs de tri (taux de refus de 32,9 % à 24%)



Traitement

6 options : centre de tri, usine de recyclage, unité de valorisation énergétique (2 sites d'incinération : Gerland et Rillieux-la-Pape), plateforme de compostage, stockage, usines de traitement spécifique

61 % des déchets sont transformés en énergie : production équivalente à la consommation d'électricité de 24 720 foyers
31 % sont recyclés
8 % sont stockés

Les dix astuces pour réduire ses déchets de 200 kg par an !

- 1 Acheter malin** (en vrac, avec peu d'emballages, écorecharges...) et avec un sac réutilisable **-74,6 kg**
- 2 Produire son compost** **-51,6 kg**
- 3 Limiter les produits d'hygiène jetables** **-32,4 kg**
- 4 Réduire ses impressions** **-9,3 kg**
- 5 Donner ses vêtements** **-9,3 kg**
- 6 Éviter le gaspillage alimentaire** **-8,3 kg**
- 7 Boire l'eau du robinet** **-4,4 kg**
- 8 Utiliser un Stop pub** sur sa boîte aux lettres **-3,1 kg**
- 9 Limiter l'utilisation de produits polluants** **-1 kg**
- 10 Réparer ses appareils** **-0,9 kg**

*Données arrêtées au 2^e semestre 2020 dans le cadre du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés. Document complet sur www.chassieu.fr



Complexe sportif Romain Tisserand : les travaux avancent !

On s'active chemin du Trêve ! Pelleteuses et camion bennes vont et viennent depuis plusieurs semaines, et ça se voit ! Retour sur un chantier qui allie confort des utilisateurs, enjeux environnementaux et offre un nouveau visage à l'ensemble des bâtiments.



- 13** vestiaires pour les associations
- 1** base vie pour le personnel communal
- 100** places de parking dont 2 PMR
- 3** places autocars
- Stationnement vélos

Construit dans les années 1980, le complexe sportif Romain-Tisserand a été l'objet de plusieurs transformations. Après le terrain synthétique en 2016 et celui de futsal en 2019, la réhabilitation complète des vestiaires et l'aménagement du parking sont en cours. Ces travaux permettront d'améliorer le confort des usagers mais aussi de réaliser des économies d'énergie.

Améliorer le confort

Les travaux ont débuté en février 2020 par le désamiantage des bâtiments et la démolition des cloisons. Après une interruption du chantier due à la crise sanitaire, l'aménagement intérieur a pu commencer : cloisons, ventilation, isolation, carrelage, maçonnerie, menuiserie, vitrerie... Tout a été refait à neuf et mis aux normes. Les façades

ont ensuite été modifiées et les menuiseries extérieures posées. S'agissant des murs porteurs et de la charpente, ils ont été conservés, tout comme la toiture qui sert de support à la nouvelle. Les finitions sont en cours et seront terminées fin mai.

Réduire la consommation d'énergie

La performance énergétique et l'accessibilité des bâtiments ont fait l'objet de toutes les attentions. Le confort thermique est apporté grâce à un système d'isolation par l'extérieur et par l'installation d'une ventilation à double flux. L'ancien chauffe-eau électrique a été remplacé par un chauffe-eau au gaz. L'éclairage existant a été remplacé par des ampoules leds. La consommation d'eau a également fait l'objet d'une attention particulière, à l'instar de la gestion des

eaux pluviales qui viendront enrichir les sols du parking (voir encadré).

Rendre l'ensemble cohérent et moderne

D'un point de vue architectural, la requalification des bâtiments autrefois distincts (vestiaires et ateliers) va permettre d'unifier l'ensemble et le rendre plus cohérent. Ainsi, les auvents existants ont été complétés et un passage couvert aménagé entre les vestiaires et les ateliers pour créer une continuité visuelle.

Autre singularité, la toiture est supportée par des poteaux inclinés pour donner un caractère dynamique aux façades.

Enfin, les coloris utilisés (brun rouge, gris et blanc) vont se croiser entre les façades et la toiture pour révéler la dimension sculpturale des volumes.

Parking et aménagement paysager

Autrefois terrain vague, le parking fait actuellement l'objet d'un aménagement complet. Il comprendra une centaine de places et trois emplacements pour les autocars. Les voies de circulation et les aires de manœuvre seront traitées en enrobé, tandis que les places de stationnement seront engazonnées.

Par ailleurs, cinq chênes ont été conservés du côté du stade et de nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes sont prévues à l'automne, à la fois le long de l'avenue du Dauphiné et sur le parking.

Enfin, une allée piétonne reliera directement les vestiaires à partir du chemin de Trêve, sans passer par le stade.



Fin des travaux des bâtiments : fin mai 2021

Fin de l'aménagement du parking : septembre 2021



Le point sur les travaux Éclairage public : le renouvellement se poursuit



Éclairage public : quel coût ?

- 312 600 €** de fonctionnement annuel
- 38 %** pour la consommation
- 28 %** pour l'entretien et la maintenance
- 25 %** pour l'abonnement et diverses taxes
- 8 %** pour la mise en place des illuminations de fin d'année avec la location

Réalisée depuis plusieurs mois, cette opération consiste à remplacer les éclairages existants par des luminaires à leds moins énergivores. Après le parc Joly, c'est au tour du centre-ville d'être équipé. Ainsi, rue de la République, entre la rue des Sports et la place Roosevelt, les 44 anciens lampadaires ont été démontés et remplacés par seulement 17 luminaires nouvelle génération. La rue Pergaud a également bénéficié de ce renouvellement. Si les économies d'énergies sont importantes (utilisation des lampes à leds et abaissement de la puissance selon les heures), ce remplacement permet aussi de libérer de l'espace sur les trottoirs pour laisser plus de place aux piétons tout en protégeant l'environnement.

Carrefour sécurisé chemin de l'Afrique

Courant avril, des travaux ont eu lieu entre le chemin de l'Afrique, depuis la route de Genas, et le passage qui mène au parc Joly. Un plateau surélevé pour traverser la chaussée a été créé pour la sécurité des piétons.



Blériot / Montgolfier : fin de la première phase

Le réaménagement de l'axe Blériot Montgolfier se poursuit dans de bonnes conditions. Débutés en février, les travaux sont désormais terminés sur l'avenue Blériot, entre Eurexpo et l'avenue du Progrès. À compter du mois de mai, le chantier se déplacera avenue Montgolfier, en direction de la rocade. Ces travaux visent à améliorer la sécurité des déplacements, tous modes confondus, et à offrir un cadre agréable pour les personnes empruntant cet axe de circulation important. Pendant la durée des travaux, la circulation est réduite à 2x1 voies et la vitesse limitée à 30 km/h.



Avenue du Dauphiné

Axe très emprunté, l'avenue du Dauphiné, qui longe la zone industrielle Mi-Plaine, va être dotée d'un dispositif anti stationnement sur sa partie sud. Entre le rond-point Usingen et la rocade, un fossé peu profond a été creusé empêchant ainsi les véhicules, notamment les poids lourds, de stationner. Il s'agit à la fois d'améliorer la sécurité des usagers mais aussi de rendre les abords du rond-point d'Usingen plus attrayants.



Gardons le lien en cas de canicule

En été, avec les températures caniculaires, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose à toutes les personnes de plus de 65 ans et aux personnes moins âgées mais vulnérables (plus de 60 ans reconnus inaptes au travail, personnes en situation de handicap), une veille téléphonique.

Lors des épisodes de canicule, des agents vous contacteront régulièrement afin d'échanger avec vous et de s'assurer que tout va bien. Ils vous donneront également des conseils pour mieux supporter les fortes chaleurs. Si vous êtes concernés, faites-vous connaître au CCAS.

» Notez-le : les personnes inscrites peuvent également bénéficier lors d'événements majeurs, comme la crise sanitaire, d'un accompagnement.

Inscriptions au CCAS
au 04 37 25 99 90.

Vaccination : le CCAS accompagne les plus vulnérables



Depuis le 12 avril, les personnes de plus de 50 ans peuvent se faire vacciner. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) continue d'accompagner les Chassellands.

Alors que la catégorie d'âges des personnes pouvant être vaccinées baisse, les Chassellands pouvant y prétendre peuvent directement prendre rendez-vous par téléphone ou sur les plateformes Internet dédiées.

Comme il le fait depuis le début de la campagne de vaccination, le CCAS est mobilisé auprès des Chassellands les plus vulnérables ou isolés. Il accompagne ceux qui rencontrent des difficultés pour prendre leur rendez-vous ou pour s'y rendre. Une liste d'attente a été mise en place et les agents restent mobilisés pour trouver des créneaux de vaccination pour les habitants. Ainsi, des liens ont été noués avec le Centre de vaccination de Genas où des créneaux sont réservés aux Chassellands. La Ville a même mis en place un service de navette gratuite entre Genas et Chassieu.

Des contacts noués avec les pharmaciens

Les agents du CCAS ont également pris des rendez-vous sur la plateforme en ligne Doctolib pour les habitants qui rencontraient des difficultés pour accomplir cette démarche. Des contacts réguliers avec les médecins et les pharmaciens de la Ville ont aussi été réalisés pour renseigner au mieux les Chassellands sur leurs possibilités de vaccination. Au moment où nous écrivons ces lignes, les professionnels de santé rencontraient toujours des difficultés d'approvisionnement en doses.

Enfin, après Saint-Priest, Bron et Genas, un 4^e centre de vaccination a ouvert dans l'Est lyonnais mi-avril. Il est désormais possible de se rendre au Toboggan, à Décines-Charpieu. Le Groupama Stadium accueille lui aussi régulièrement un vaccinodrome. Eurexpo se préparait également à accueillir un centre.

» L'accompagnement du CCAS en chiffre (au 10 avril 2021)

700

Chassellands accompagnés

400

rendez-vous pris

300

bénéficiaires de la navette

» Prendre rendez-vous :

Sur internet : www.doctolib.fr ou www.sante.fr

Par téléphone : 04 23 10 10 10, du lundi au samedi de 8 h à 18 h. Attention : il est inutile de se déplacer dans un centre de vaccination si vous n'avez pas de rendez-vous.

Les personnes vulnérables souhaitant bénéficier d'un accompagnement peuvent contacter le CCAS au 04 37 25 99 90.

Les services de la Ville en première ligne



Le maire (à droite) entouré d'une partie des agents mobilisés pour accompagner les Chassellands au centre de vaccination de Genas.

Entre couvre-feux et mesures renforcées, les services de la Ville se sont adaptés et ont été mobilisés sur d'autres missions.

Les agents du Service enfance jeunesse ont été particulièrement mobilisés par les différents protocoles. À partir de début avril, ils ont pris en charge les enfants du personnel mobilisé par la gestion de la crise sanitaire.

Côté culture, les agents de la Médiathèque-Ludothèque ont adapté leur fonctionnement et leurs horaires à chaque nouveau protocole, à chaque couvre-feu. Le Conservatoire de musique et de danse a continué ses cours en ligne, tandis que l'Atelier couture proposait toujours des vidéos pour coudre chez soi une trousse de toilette ou un sac.

Les agents des sports en renfort sur la vaccination

À chaque fois, les agents qui ont vu leurs structures fermer ont prêté main forte à leurs collègues davantage mobilisés. C'est le cas du personnel du Service des sports et du Karavan théâtre qui ont accompagné des Chassellands au Centre de vaccination de Genas. Les agents du Service des sports ont également été en renfort dans les écoles pour le nettoyage. Les éducateurs sportifs ont quant à eux participé à l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires et les vacances.

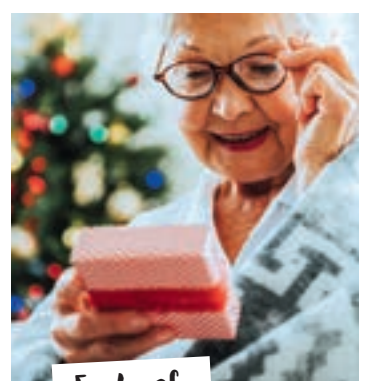
Enfin, le nombre de repas apportés aux personnes fragiles n'ayant pas baissé, un agent du Centre technique municipal a continué à aider le Centre communal d'action sociale dans les livraisons quotidiennes.

» Pour suivre l'évolution des directives gouvernementales et le point sur les services de la Ville : www.chassieu.fr



« Les agents et les élus restent mobilisés. Ils travaillent main dans la main pour maintenir un service public de qualité tout en permettant au plus grand nombre de se faire vacciner. Car c'est grâce à la vaccination que nous pourrions sortir de la crise. »

Christine Javelot, conseillère municipale
déléguée aux personnes âgées



En bref

Un cadeau pour les seniors

Comme chaque année, la Ville offre un cadeau à l'occasion des fêtes de fin d'année aux Chassellands de 70 ans et plus. Cette opération se prépare dès à présent. Les futurs bénéficiaires ont reçu un courrier pour leur demander de choisir leur cadeau (colis de produits du terroir, carte-cadeaux, abonnement au Centre nautique ou trois spectacles au Karavan théâtre).

Si vous n'avez pas encore renvoyé le coupon-réponse avec votre choix, n'hésitez pas à le faire dès que possible ou à venir le déposer à l'accueil de l'hôtel de ville.

Si vous avez 70 ans ou plus et que vous n'avez pas été destinataires du courrier, contactez dès que possible le Pôle seniors.

» Renseignements :
04 37 25 99 91

En bref

La délinquance en baisse

La délinquance est en baisse en 2020 à Chassieu*, des chiffres à moduler en raison de la crise sanitaire.

Vols contre les personnes

En baisse depuis 4 ans
En 2020 : -16,5 %

Cambriolages

En baisse depuis 4 ans
Sur 4138 habitations à Chassieu, 72 en moyenne par an
En 2020, 35

Dégradations

En baisse
34 faits sur un total de 4138 habitations

Vols de véhicules

En baisse de 19 %
entre 2015 et 2019
Stable entre 2019 et 2020

Blessures volontaires

Stables depuis 4 ans

Légère hausse en 2020 :
40 faits, (violences conjugales
et conflits de voisinage)

Depuis plusieurs années :

0 homicide
0 vol avec arme

» Les chiffres de la délinquance à Chassieu restent bas pour une ville de 10 000 habitants.

*Chiffres de la Police nationale

La vidéoverbalisation bientôt en service

Les élus souhaitent aller plus loin dans la lutte contre l'insécurité routière avec la vidéoverbalisation. Cette technique s'appuie sur le maillage de caméras de vidéoprotection de la Ville pour relever les infractions au Code de la route.

La vidéoverbalisation, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de l'utilisation des caméras de vidéoprotection de la Ville pour relever à distance les infractions au code de la route. Téléphone au volant, absence de ceinture de sécurité, franchissement d'une ligne blanche ou d'un feu rouge, non-respect du sas vélo sont autant d'infractions que la police municipale peut constater.

Comment ça marche ?

Concrètement, un agent de la Police municipale regarde les écrans de contrôles des caméras. Lorsqu'il constate une infraction, il réalise des captures d'écran. Cette pratique est très encadrée. Ainsi, les policiers municipaux ne pourront pas regarder les images a posteriori. L'infraction doit être constatée par l'agent en direct.

La procédure est ensuite la même que pour un PV électronique. Les éléments sont transmis au Centre national de traitement. Grâce à la plaque d'immatriculation du véhicule, le titulaire de la carte grise reçoit la contravention directement chez lui. Il doit ensuite la payer auprès de l'ANTAI (Agence nationale de traitement automatisé des infractions).

La Police municipale ayant de nombreuses missions, un agent ne sera pas dédié exclusivement à cette tâche toute la journée. Les contrôles seront ponctuels, ciblés et aléatoires.



Où va l'argent des contraventions ?

L'argent des contraventions ne va pas dans les caisses de la Ville, mais dans celles de l'État, qui l'utilise ensuite pour l'amélioration de la sécurité routière. Une partie de l'argent est aussi reversée à la Métropole. De même, il ne sert à rien de contester l'infraction auprès des policiers municipaux chasselands. Dans le cadre du processus de dématérialisation, ils n'ont plus accès au dossier dès qu'il a été transmis à l'ANTAI.

40 caméras 64 points de vision



« Avec ce nouveau dispositif, nous accentuons encore nos actions pour lutter contre l'insécurité routière. Cela s'inscrit dans la politique que nous menons depuis plusieurs années afin d'améliorer la sécurité quotidienne de tous les habitants. »

Gérard Arnaud,
1^{er} adjoint en charge de la sécurité

Retour aux urnes pour les élections régionales

Repoussées de mars à juin en raison de la crise sanitaire, les élections régionales devraient se dérouler les dimanches 20 et 27 juin.



Qui peut voter ?

Les personnes de 18 ans et plus, jouissant de leur droits civils et politiques et inscrites sur les listes électorales de Chassieu.

Pour qui vote-t-on ?

Pour les 37 conseillers régionaux qui représenteront la Métropole de Lyon au conseil de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de six ans. Les candidats se présentent sur des listes. Celles-ci comprennent autant d'hommes que de femmes. Les électeurs doivent voter pour la liste complète.

Comment se déroule le vote ?

Il s'agit d'un scrutin à deux tours, sauf si l'une des listes obtient dès le premier tour la majorité absolue des voix. Si ce n'est pas le cas, un 2^e tour

est organisé. La liste arrivée en tête obtient 1/4 des sièges. Les autres sièges sont répartis de manière proportionnelle.

Quand seront ouverts les bureaux de vote ?

Chassieu comprendra 9 bureaux de votes qui seront ouverts de 8 h à 18 h. Chaque électeur peut retrouver son bureau de vote sur sa carte d'électeur.

Quel protocole est mis en place ?

De nombreuses mesures seront prises pour assurer la sécurité des votants, comme cela a été le cas lors des élections de l'an dernier. Une signalétique sera mise en place pour assurer la distanciation physique des votants. Les électeurs sont invités à respecter les gestes barrières et à venir avec leur propre stylo.



Des procurations plus simples

La demande de procuration peut désormais être remplie en ligne. Il suffit ensuite de se rendre à la gendarmerie ou à un commissariat de police pour une vérification de votre identité et de votre demande. La procuration est ensuite transmise à la ville où vous votez. Pour ceux qui préfèrent réaliser leur procuration avec un formulaire papier, cela reste possible en allant à la gendarmerie ou au commissariat.

» Se connecter : www.maprocuration.gouv.fr

La Région en bref

12 départements +
la Métropole de Lyon
204 conseillers régionaux

Principales compétences : transports (TER), lycées, développement économique, formation professionnelle, alternance, apprentissage, gestion des programmes européens, aménagement du territoire et environnement.

Inscriptions

Derniers jours pour s'inscrire sur les listes électorales

Attention, vous avez jusqu'au 14 mai pour vous inscrire sur les listes électorales si vous souhaitez voter aux élections régionales. Après cette date, le changement sera pris en compte lors des scrutins suivants.

Vous pouvez vous inscrire directement à l'hôtel de ville de Chassieu ou sur le site www.service-public.fr

En bref



Devenez assesseurs !

En vue des élections régionales, prévues les 20 et 27 juin, la Ville est à la recherche d'assesseurs afin d'assurer la bonne tenue des opérations de vote.

Leur rôle : contrôler et faire signer les listes d'émargement, suppléer, à sa demande, le président dans le contrôle d'identité et la tenue de l'urne. Les assesseurs sont également présents lors du dépouillement.

Pour remplir cette fonction, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune.

Si vous souhaitez devenir assesseur, présentez-vous à l'accueil de la mairie, contacter le 04 72 05 44 00 ou envoyez un courriel à : affairesgenerales@chassieu.fr

Chassieu bientôt « Ville amie des enfants »



Chassieu vient de faire acte de candidature pour devenir partenaire de l'Unicef France et obtenir le titre « Ville amie des enfants ». Cette candidature s'appuie sur un plan d'action en faveur de l'enfance et de la jeunesse pour le mandat 2020-2026.

Initiée en 2002 par l'Unicef France et l'Association des maires de France, l'opération « Ville, amie des enfants » a pour objectif de créer un réseau de villes qui s'engagent à prendre des initiatives et promouvoir des actions facilitant l'insertion des enfants et des jeunes dans la vie de la cité. À ce jour, le réseau compte 245 communes.

Les 5 engagements de la Ville

- Le bien-être de chaque enfant.
- La lutte contre l'exclusion, la discrimination et pour l'équité.
- Un parcours éducatif de qualité.
- La participation et l'engagement de chaque enfant et jeune.
- Le partenariat avec Unicef France.

Le label « Ville amie des enfants » est attribué pour une mandature et doit intégrer un plan d'actions autour de cinq engagements.

Aller encore plus loin

Déjà très impliquée dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, la Ville de Chassieu souhaite aller encore plus loin. Un plan d'action a été élaboré et présenté courant avril à l'Unicef. Une audition sera organisée prochainement.

La Ville a choisi d'investir dans la petite enfance et l'accompagnement des parents en proposant des conférences à destination des familles. La Ville souhaite aussi s'impliquer davantage dans la lutte contre l'exclusion, notamment en milieu scolaire. Ainsi, des temps d'éducation aux médias et aux réseaux sociaux seront mis en place, et un film sur le harcèlement scolaire sera diffusé. Il s'agit aussi de mieux accompagner les parents et les jeunes face aux défis de l'adolescence en proposant par exemple du théâtre d'improvisation et en organisant des sorties familiales. Les jeunes seront quant à eux encore plus associés aux projets de la Ville au travers d'instances consultatives et participatives. Résultat dans quelques semaines...

CME, un nouveau logo et plein d'idées

Élus en octobre 2020 pour deux ans, les 16 jeunes du Conseil municipal des enfants (CME) ont fait travailler leurs méninges. Création du nouveau logo, sensibilisation à la citoyenneté et au montage de projet étaient au programme.

Tous les quinze jours (ou presque) depuis la rentrée, les membres des commissions « Ville harmonieuse » et « Ville active et solidaire » se sont retrouvés en petits groupes pour travailler.

Avec l'appui de la Direction de la communication de la ville, les enfants ont d'abord conçu le nouveau logo. Après une séance de remue-méninges et quelques jolis dessins, les enfants ont voté pour leur préféré. Puis, il a été question de citoyenneté. Lors d'ateliers collectifs et sur la base de vidéo pédagogique, les jeunes élus ont abordé les thèmes de la démocratie, du vote, de l'engagement et de la responsabilité. Ils se sont interrogés sur leur propre rôle d'élus.

Enfin, après un atelier sur la méthodologie, les jeunes ont commencé à réfléchir aux projets qu'ils voulaient mettre en place durant le mandat. Sont en discussion : la sécurité aux abords des écoles et un événement autour de la protection de l'environnement. Affaire à suivre.



Atout jeunes : un coup de pouce pour réaliser un projet

Vous avez entre 16 et 20 ans et l'envie de passer le permis, mais les finances vous manquent ? Vous voulez effectuer une formation, mais là aussi l'absence de fonds vous bloque ? Atout jeunes, lancé par le Centre communal d'action sociale est fait pour vous !

À qui s'adresse ce dispositif ?

Aux jeunes Chassellands de 16 à 20 ans, sans critère de ressources, qui souhaitent se lancer dans un projet, quelle qu'en soit la nature (permis de conduire ou conduite accompagnée, orientation professionnelle, séjours encadrés...).

Comment faire pour en bénéficier ?

À partir du 4 mai, il suffit de télécharger un dossier de candidature sur le site Internet de la Ville ou de passer le récupérer au CCAS au 8 rue Louis-Pergaud. Il devra ensuite être déposé au CCAS avant le 24 mai.



Martine lung, adjointe aux affaires sociales et à l'intergénérationnel

« Dans cette période compliquée pour les jeunes, où ils éprouvent des difficultés à se projeter, nous mettons en place ce dispositif pour les accompagner dans leurs projets. »

Quand l'aide sera-t-elle octroyée ?

Une sélection sera effectuée par une commission composée d'élus, d'agents du CCAS et du Service enfance jeunesse. Ils analyseront les dossiers et convoqueront ensuite les jeunes pour un entretien de motivation. Une réponse sera rendue courant juin.

En contrepartie de cette aide financière d'un montant de 400 €, le bénéficiaire devra s'investir pendant la première semaine de juillet, pendant 35 heures dans l'un des services de la Ville ou du CCAS. L'occasion de découvrir le monde professionnel et d'échanger avec les services et les élus autour de la citoyenneté. Les jeunes rencontreront également un conseiller d'insertion pour obtenir des informations sur le monde professionnel et la valorisation de cette expérience sur un CV.

» Renseignements :

Pôle ressources emploi 04 37 42 57 55 ou CCAS 04 37 25 99 90

Revenu de solidarité jeunes : 400 € pour les plus précaires

La Métropole de Lyon aide les jeunes en expérimentant un nouveau dispositif : le revenu de solidarité jeunes. Il s'adresse aux 18-24 ans inclus, qui ne bénéficient d'aucune aide, car ils ne répondent pas aux critères de celles existantes.

Les jeunes doivent résider dans la Métropole et être sortis du système éducatif, sans pour autant avoir trouvé un emploi. Autre critère, ils doivent avoir des faibles ressources et ne pas bénéficier du soutien de leurs proches.

En fonction de la situation, 300 à 400 € par mois peuvent être versés aux bénéficiaires. Cette aide peut être renouvelée pour 24 mois maximum.

Le dispositif, mis en place dès ce mois de mai, est géré par les Missions locales jeunes ou des associations spécialisées dans l'accompagnement des jeunes. Au-delà de l'aide financière, les jeunes bénéficient également d'un suivi renforcé.

» Plus d'infos : www.grandlyon.com

Inscriptions pour les vacances d'été

Accueil de loisirs 3/11 ans :
du 17 mai au 12 juin (à partir du 31 mai pour les extérieurs)

Espace jeunes 11/17 ans :
du 17 mai au 12 juin (à partir du 31 mai pour les extérieurs)

» Renseignements :
04 72 05 44 00 ou en ligne sur l'Espace citoyen

Ensemble, luttons contre le moustique tigre



Depuis une quinzaine d'années, cet insecte, plus petit et discret que son cousin commun, a posé ses valises sur le territoire français.

D'où vient-il et comment lutter contre sa prolifération ? Réponse avec Christophe Bellet, responsable opérationnel à l'EID (Entente interdépartementale pour la démoustication Rhône-Alpes).



Quand et comment le moustique tigre est-il arrivé jusqu'à nous ?

Le moustique tigre est une espèce indigène d'Asie du sud-est. Il est arrivé en Europe par l'Italie dans les années 1990 via le commerce de pneumatiques dans lesquels des œufs avaient été pondus. Ce moustique a été vu en France pour la première fois en 2004, dans les Alpes-Maritimes. Il a ensuite colonisé progressivement tout le sud-est avant de remonter le long de la vallée du Rhône. Il est arrivé en 2012 dans le département du Rhône et en 2017 à Chassieu. L'invasion du moustique tigre est rapide. Cependant, elle n'a rien à voir avec le réchauffement climatique. Il s'agit simplement d'une espèce invasive parfaitement adaptée à nos conditions climatiques.

Signaler la présence d'un moustique tigre :
<https://signalement-moustique.anses.fr>

Démoustication : le saviez-vous ?

Les opérations de démoustication ne peuvent se faire que suite à un cas avéré de chikungunya, de dengue ou de zika. La décision est prise par les autorités sanitaires et la démoustication est réalisée par l'EID. Ces opérations de traitement insecticide sont très agressives mais répondent à un enjeu fort de santé publique afin d'éviter toute transmission de la maladie.

Comment le reconnaître et pourquoi est-il plus gênant qu'un autre moustique ?

On le reconnaît par ses tâches blanches métalliques et par le fait qu'il vit en milieu urbain. Son côté désagréable provient avant tout du fait qu'il préfère piquer les humains plutôt que les animaux et qu'il le fait en journée contrairement à la plupart des autres espèces de moustiques rencontrées en zone urbaine qui ne piquent que le soir ou la nuit. Il peut potentiellement transmettre certaines maladies comme la dengue et le chikungunya mais uniquement s'il pique au préalable quelqu'un qui en est porteur. En laboratoire, ce moustique vit entre quatre et six semaines. Une femelle pond une centaine d'œufs à la fois et peut le faire quatre à cinq fois dans sa vie. Les œufs résistent au gel en hiver et peuvent survivre plusieurs semaines à la sécheresse en été. Mais les larves ont besoin d'eau pour se développer, ce qu'elles font en une ou deux semaines environ.

Comment lutter contre sa prolifération ?

La seule solution pour éviter sa prolifération est de limiter ses gîtes de reproduction. Il existe une quarantaine d'espèces de moustiques à l'échelle de la région, chacune utilisant ses propres zones de ponte. Le moustique tigre n'exploite pas les mares, les étangs ou les prairies humides. Il vit au cœur du tissu urbain. Il exploite l'eau stagnante de tous les récipients présents dans les jardins, celle des soucoupes placées sous les pots de fleurs, des dispositifs de récupération et de stockage d'eau de pluie, des jardinières des balcons... 99 % de ses zones de gîte sont situées en extérieur et 80 à 90 % sont sur le domaine privé. Cela signifie que la lutte contre le moustique tigre ne peut se faire que par l'application collective de gestes simples. C'est à chacun de faire attention à son échelle pour diminuer les nuisances, sachant qu'un moustique tigre ne se déplace que dans un périmètre d'une centaine de mètres en moyenne.



Bornes anti-moustiques : la ville poursuit l'expérimentation

En août 2020, trois bornes anti-moustiques ont été installées au Relais assistants maternels Le Petit prince et au multi-accueil Pirouette. L'objectif est de protéger les jeunes enfants, particulièrement sensibles aux piqûres. La Ville a choisi de poursuivre l'expérimentation car ces bornes de démoustication sont écologiques, sans danger pour l'Homme et pour les écosystèmes. Grâce à l'émission de CO₂, la borne imite la respiration humaine et attire le moustique. Cette solution de protection vient compléter le travail déjà mis en place avec l'Entente interdépartementale pour la démoustication en Rhône-Alpes et participe à la préservation de l'environnement en optant pour une démoustication propre.



« Nous sensibilisons fréquemment les jardiniers aux bonnes pratiques. Et si le contexte sanitaire le permet, une formations avec l'EID va être organisée le 29 mai. Sur le terrain, nous mettons à la disposition des jardiniers des filets anti insectes et nous avons entrepris de

remplacer petit à petit tous les fûts ouverts par des récupérateurs d'eau fermés de plus grande capacité. Cela permet à la fois de lutter contre les nuisibles mais aussi de faire des économies d'eau. Bien sûr, nous sommes parfois contraints de vider nous-mêmes les fûts et les récipients remplis d'eau sur certaines parcelles moins entretenues. Ça fait partie de la pédagogie ! »

Christian Bichat, président des jardins familiaux et
Jean-Marc Sylvestre, président de la section du jardin Abbé Lemire

Gestion différenciée : une nouvelle approche pour l'entretien des espaces verts



Pâquerettes et papillons vont durablement faire leur retour dans les parcs et jardins de la ville. Les élus ont en effet choisi de renforcer la gestion différenciée des espaces verts. Objectif : préserver la biodiversité tout en garantissant le bien-être des promeneurs.

Vous l'avez sans doute remarqué, il est désormais courant de voir fleurir des prairies dans les parcs ou au bord des routes. C'est l'une des conséquences de la gestion différenciée, et Chassieu a choisi d'affirmer encore plus clairement cette démarche. La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Elle se démarque des méthodes traditionnelles en privilégiant des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement. Il n'est en effet pas pertinent de tondre systématiquement toutes les surfaces enherbées.

Un espace naturel n'est pas un espace négligé

La première étape consiste à faire l'inventaire des différents sites entretenus par la commune et à les classer. « À Chassieu, nous avons défini quatre classes qui correspondent à des usages distincts. Les espaces sophistiqués, comme les massifs de fleurs annuelles, qui nécessitent un entretien

soutenu et régulier. Les espaces soignés, pour les plantations de vivaces et de fleurs annuelles, qui ont besoin d'un entretien régulier. Les espaces rustiques destinés à apporter un côté champêtre à la ville. Et les espaces naturels qui demandent peu d'intervention et permettent une floraison spontanée favorisant la biodiversité », explique Martin Moreira, responsable des Espaces verts et communaux. Autrement dit, il s'agit d'entretenir les espaces verts autant que nécessaire mais aussi peu que possible.

Favoriser la biodiversité et préserver l'environnement

En gestion différenciée, on choisit des espaces où l'on favorise la biodiversité, par exemple en ne coupant l'herbe qu'une ou deux fois par an. Ainsi, dans certaines zones du parc Joly et du parc du Châtenay, des prairies naturelles verront le jour. Une fauche tardive sera réalisée une fois par an (juillet). Finies les coupes rases et le broyage des herbes qui tuent tout sur leur passage !

Les bénéfices de la gestion différenciée

À l'échelle d'une commune, ce mode de gestion permet de :

- **préserver et favoriser la biodiversité**, en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones, offrant ainsi à la faune nourriture et habitat,
- **réduire l'impact carbone et les nuisances sonores** en limitant les tontes et autres interventions motorisées,
- **diversifier les types d'espaces verts** de la commune (prairies fleuries, prairies de fauche, haies diversifiées),
- **réduire les besoins en eau** et favoriser l'infiltration naturelle.



« En place depuis 2014, la ville intensifie ce mode d'entretien pour respecter la flore, la faune et préserver des îlots de fraîcheur

dans le centre-ville et ainsi lutter contre le réchauffement climatique. Nous invitons votre regard à s'adapter. Cette approche du végétal, parfois plus champêtre, ne doit pas être assimilée à un manque d'entretien mais au contraire à un retour de la biodiversité dans notre ville pour le bien-être de tous. »

Nicole Sibeud, 2^e adjointe au développement durable, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités



Des webinaires pour accompagner les associations

Depuis le début de la crise sanitaire, les associations ont fait preuve d'une grande adaptation. La Ville se tient à leurs côtés et les accompagne. Deux conférences en ligne ont été organisées. Une pratique qui va se poursuivre.

Interruption d'activités, interdiction d'organiser des manifestations, reprise avec un protocole particulier, évolution de ce protocole, couvre-feux... depuis le 17 mars 2020, les associations chasselandes ont su s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire. Mais la durée des restrictions a parfois entraîné un relâchement du lien entre les collectivités et les associations et entre les responsables et leurs bénévoles et adhérents.

La Ville a donc décidé d'organiser deux réunions collectives en direct sur Internet les 4 et 9 mars. Le but de ces webinaires : recueillir et partager les témoignages d'associations chasselandes.

Le maire Jean-Jacques Sellès, les adjoints et conseillers en charge de ces problématiques et Karine Robert, responsable du service Vie associative de la Ville étaient présents pour répondre aux questions. Plusieurs représentants d'associations locales avaient été conviés à partager leur témoignage. Les échanges ont été riches (lire ci-contre) et appellent à l'organisation de nouveaux rendez-vous en fonction des besoins des associations. Premier rendez-vous dès le 11 mai.

»»» Quelques jours après leur déroulement, ces webinaires sont visibles sur www.chassieu.fr rubrique Associations.



« Notre but était de créer du lien entre les associations et la collectivité, mais aussi entre les associations entre elles. Nous voulions recréer une dynamique dans une période difficile.

Le but est aussi d'aider les associations à dupliquer les bonnes pratiques entendues lors des échanges et de répondre aux problématiques qu'elles rencontrent. Nous allons organiser prochainement de nouveaux rendez-vous autour de thématiques plus spécifiques, pour permettre aux associations de rebondir rapidement à la rentrée. »

Jérôme Gardon, conseiller municipal

« Ce webinaire nous a donné de l'oxygène »

Cristina Cardoso, secrétaire de Chassieu rugby, a témoigné lors du webinaire du 4 mars : « Il nous a donné un petit coup de boost, de l'oxygène. C'est bien de voir comment ça se passe dans d'autres associations. Ça nous a réconforté, on n'était pas les seuls. De notre côté, on a très vite communiqué des informations sur le Covid, organisé des challenges, partagé des vidéos... Le webinaire nous donne d'autres idées pour garder le lien. Aujourd'hui, les enfants ont bien répondu à ce qu'on proposait, mais on a senti les adultes moins assidus, donc on réfléchit à comment les faire revenir. »

« C'était sympa d'échanger »

Isabelle Kilmétis, présidente du Petit théâtre ambulant a suivi le webinaire du 9 mars. « C'était sympa d'échanger entre associations pendant cette période difficile. On a vu qu'on faisait partie des chanceux, car on a pu maintenir nos ateliers. Ce webinaire était intéressant, car nous avons eu des informations du maire sur les perspectives. Il nous a poussés à réfléchir à d'autres formes de spectacles comme une captation sans public ou en plein air. Nous songeons aussi à prolonger les cours jusqu'à fin juin. On se projette aussi sur septembre. Nous avons décidé de faire les inscriptions par Internet avec un paiement en ligne. »

Prochains rendez-vous

Mardi 11 mai : Les demandes de remboursement

Jeudi 20 mai : Outils et ressources pour les associations employeuses

Mardi 25 mai : Comment conserver le lien avec les bénévoles et les adhérents ?

Mardi 3 juin : La reprise des activités : comment redonner une dynamique ?

Jeudi 10 juin : Vers un autre modèle économique

Et si Chassieu avait eu son Zénith ?



Dans les années 1980, la métropole de Lyon manque d'une salle de concert de grande capacité permettant d'accueillir des stars internationales. Décision est prise de construire un zénith... à Chassieu. Une exposition dans les équipements de la ville retrace les étapes de ce projet qui ne verra finalement jamais le jour.

Il aurait dû être situé à quelques mètres d'Eurexpo. Avec son grand parterre d'images high tech en façade, son mail piétonnier et sa grande salle de concert modulable. Lui c'est le zénith de Chassieu ! Ce projet émerge à la fin des années 1980. Paris a déjà son Zénith, Montpellier aussi et d'autres villes veulent suivre les pas. Lyon manque d'une grande salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 15 000 spectateurs et les stars du moment comme Elton John ou Madonna. L'idée chemine dans l'esprit des élus de construire un zénith dans la métropole lyonnaise.

Le permis de construire accordé

Chassieu, son accès routier facile, son foncier loin des habitations et à proximité d'Eurexpo apparaît comme le lieu idéal. En 1987, la démarche est lancée. Les architectes Ricard et Curtelin déjà à l'origine d'Eurexpo planchent sur une salle ultra moderne à l'image de sa grande sœur parisienne. Le permis de construire est déposé et accordé, les finances trouvées. On parle déjà inauguration, on rêve déjà de la programmation, quand patatras... les élus décident de changer de disque : c'en est fini du zénith.

»»» **Tout public.** Exposition itinérante conçue par les Services archives et communication de la Ville. Elle est proposée dans le cadre de la thématique culturelle Rock'n'Mode à partir du 3 mai dans les différents équipements de la ville, dès que le contexte sanitaire le permettra.



Rock'n'mode garde le rythme



Les services de la Ville s'adaptent pour continuer à proposer des événements, malgré une situation sanitaire complexe. La thématique culturelle de l'année Rock'n'Mode a bien été lancée et tous espèrent que les événements prévus en mai et juin pourront avoir lieu. Il faut dire que le programme est alléchant :

Concert, conférence : Raconte-moi la guitare électrique

Samedi 29 mai à 10 h 30 à la Médiathèque-Ludothèque. À suivre en ligne sur : www.twitch.tv/maagenaschassieu

Avec les classes de guitare moderne de Chassieu et Genas, c'est rock ! Projections vidéo et présentation de guitares (Fender, Gibson, Danelectro, Gretch...) viendront embellir les échanges autour du caractère iconique de l'objet guitare. Avec la complicité d'Alexandre Cegarra et Fabien Berthomeau.

Parcours artistiques Rock, boutons et tissus, habiller la ville

À partir du 29 mai dans toute la ville. Vernissage le mercredi 2 juin à 18 h

Collectivement, les artistes investissent l'espace public. Est-ce pour mieux défier le confinement que nous avons tous vécu ? Créateurs et créatrices de l'Atelier couture, photographes de l'association Objectif photos et élèves des écoles de Chassieu se lancent dans un habillage de la ville façon rock'n'mode. Déambulez dans la ville et laissez-vous émerveiller par des œuvres originales et ludiques : suspension, tressage de grillage, photos grand format, banderole de portraits...

Performance couture

Samedi 19 juin horaire et lieu à définir

Les élèves de l'Atelier couture improvisent en direct sur des bustes de couturière en musique et vidéo de synthèse... Habillage musical électro-rock par les classes de musique assistée par ordinateur du Conservatoire de Chassieu.

»»» **Tout le détail du programme** sur www.chassieu.fr



Conservatoire : il est temps de s'inscrire

Le Conservatoire municipal de musique et de danse de Chassieu propose des enseignements de qualité, couvrant un large panel d'instruments et de styles, en solo ou en ensemble. Il est ouvert à tous : enfants dès 4 ans, adolescents et adultes, débutants ou confirmés.

Les inscriptions pour les anciens élèves se déroulent du 1^{er} au 20 juin. Grâce à un identifiant permettant de se connecter à leur espace personnel, ils peuvent se réinscrire en quelques clics.

Dossier administratif en ligne

Les nouveaux élèves doivent prendre rendez-vous pour s'inscrire, à partir du 23 juin. Tous les documents nécessaires à cette inscription sont à télécharger sur l'Espace citoyen.

Toutefois, dès à présent, le dossier administratif nécessaire à l'inscription doit être rempli en ligne, sur l'Espace citoyen.

Découverte des instruments

Jusqu'au samedi 26 juin, le Conservatoire vous offre la possibilité d'essayer gratuitement (sur inscription) un instrument pendant 30 minutes. De l'alto à l'accordéon, de la batterie à la clarinette, en passant par la contrebasse, la guitare, le saxophone ou le violon, le choix est vaste !

»»» **Renseignements :** conservatoire@chassieu.fr ou au 04 78 49 84 12, les lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermeture les mardis et jeudis matin.

»»» **Les factures adaptées :** la Ville a souhaité adapter la facturation du Conservatoire. Les familles payeront un montant déterminé en fonction des cours qui ont pu être assurés.

Pour remplir le dossier administratif : <https://espace-citoyens.net/Chassieu>



Karavan théâtre : annulation de la fin de la saison

En raison du contexte sanitaire, les spectacles de la fin de saison ont dû être annulés, y compris les deux soirées de mai : *La maîtresse en maillot de bain*, prévu le 7 et *Zoro zoro - Une histoire de la musique*, le 21.

Deux options s'offrent aux détenteurs de billets : être crédité d'un avoir ou être remboursé par virement bancaire.

Dans les deux cas, les billets doivent être renvoyés au service billetterie :

- par courrier : Karavan théâtre, 50 rue de la République, 69680 Chassieu,
- dans la boîte aux lettres se trouvant devant le Karavan théâtre,
- à l'accueil de la billetterie : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les billets doivent être accompagnés d'un RIB pour les personnes souhaitant le remboursement et qui ne l'auraient pas fait parvenir lors d'une précédente annulation.

L'équipe de la billetterie reste à votre disposition par courriel (billetterie@karavan-theatre.fr) ou par téléphone au 04 78 90 88 21, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour toute question.

En parallèle, toute l'équipe est mobilisée sur la préparation de la saison 2021/2022 qui s'annonce pleine de légèreté !



Eurexpo dans les starting-blocks pour la rentrée

Après une année 2020 compliquée, Eurexpo est toujours contraint par une fermeture administrative jusqu'à la fin de l'état d'urgence, le 1^{er} juin. En attendant, l'heure est aux préparatifs de rentrée : les premiers salons sont programmés mi-juin et le rythme s'intensifiera dès septembre.

L'année 2020 avait bien débuté pour Eurexpo : les deux premiers mois de l'année ont connu de très bons résultats. Seulement voilà, comme l'ensemble de la filière, le Parc a été frappé par la crise sanitaire.

Après de longs mois de « stop and go » réglementaires, Eurexpo a accueilli 24 événements en 2020 contre une moyenne de 70 manifestations par an. La reprise attendue pour septembre 2020 a finalement été avortée même si deux salons ont pu se tenir : Natexpo et le salon d'enseigne Casino. À partir de mi-octobre, Eurexpo a subi une nouvelle fermeture administrative quelques jours avant le salon Equita. Au total, le parc a donc connu neuf mois de fermeture en 2020.

Un programme 2021 chargé !

Inévitablement, l'année 2021 est encore marquée par la crise sanitaire. Début janvier, l'horizon ne s'est pas éclairci. Comme l'ensemble de la filière, Eurexpo est soumis à une fermeture pour l'instant, jusqu'au 1^{er} juin. Toutefois, des dérogations permettent d'accueillir ce printemps des concours du rectorat ou des salons dans des formats virtuels comme le Salon du deux-roues.

Dès la réouverture, le programme sera chargé ! À l'automne, Eurexpo connaîtra un enchaînement de très gros salons avec notamment Global industrie, Sirha, Pollutec, Equita puis Epoqu'auto, Solutrans, Prod & Pack et Paysalia. Inévitablement, un tel calendrier a conduit à repositionner des manifestations sur 2021 et 2022. C'est le cas du salon automobile de Lyon qui aura lieu au printemps 2022.

D'ici là, les équipes d'Eurexpo travaillent sur un projet de centre de vaccination en mai-juin, suite à une demande de l'Agence régionale de santé (ARS). Le parc est naturellement à la disposition des autorités pour œuvrer à l'accélération de la campagne de vaccination.



Ensemble, soutenons nos commerces

Le message est simple et désormais martelé sur des affiches qui ornent les vitrines des commerces chassellands : « Ensemble, soutenons nos commerces. Je consomme local, j'achète à Chassieu ».

Comme elle le fait depuis le début de la crise, la Ville se tient aux côtés de ses commerçants. Dans ce but, elle vient de lancer une communication dans les commerces ouverts. Cette communication sera étendue à l'ensemble des commerces dès leur réouverture. Elle a pour but de sensibiliser les habitants à la situation des commerces locaux et à les inviter à consommer à Chassieu où près de 200 commerçants sont présents.

Malgré les restrictions sanitaires, de nombreux commerces locaux sont ouverts et un certain nombre propose du click & collect ! N'hésitez pas à faire appel à eux.

Il s'installe

Bourse de l'immobilier

Agence immobilière

45 rue de la République

Du lundi au vendredi
9 h - 12 h 30 et 14 h - 19 h

Le samedi 9 h - 12 h 30 et
14 h - 18 h

www.bourse-immobilier.fr

Agenda du 6 mai au 3 juillet 2021

● Sport ● Culture ● Vie locale ● Senior

Jusqu'au 22 mai

Expo « Les vacances de Mike Crob »

→ Médiathèque-Ludothèque
Exposition de la BD sur les microbes, créée lors des accueils périscolaires de la Ville.
→ En partenariat avec la Ligue contre le cancer.

À partir du 3 mai

Exposition

« Chassieu zénith »

→ Dans les différents équipements de la ville
Dans les années 1980, l'agglomération projette de créer une salle à la hauteur de ses ambitions... à Chassieu. Découvrez l'histoire de ce projet qui ne verra finalement jamais le jour.
→ Exposition réalisée par les Services archives et communication de la ville
Plus d'infos page 26

Jeudi 6 mai, 14 h

Conseil municipal

En direct sur YouTube

Mai

Ateliers prévention-santé

4, 6 et 11 mai : Prévention des chutes, dépistages mobilité et équilibre
22 juin : Prévention solaire
→ Gratuit sur inscription au 06 72 96 05 42

Samedi 8 mai

Commémoration de l'Armistice

Modalités à venir
→ Se renseigner sur www.chassieu.fr

Samedi 22 mai de 10 h à 11 h 15

Visite guidée - Le Printemps des cimetières par Aimer Lire et Patrimoine à Chassieu

Découvrez le patrimoine funéraire et écoutez ses histoires...
→ Cimetière de Chassieu (R.-v. à 9 h 45 - pas de réservation, nombre de personnes limité)
→ Plus d'infos : <https://printempsdescimetiers.org>

Du 29 mai au 20 juin

Parcours artistique « rock, boutons et tissus - habiller la ville »

→ Dans la ville
Créateurs et créatrices de l'Atelier couture, photographes d'Objectif photos et élèves des écoles de Chassieu se lancent dans un habillage de la ville façon Rock'n'Mode. Déambulez dans la ville et découvrez des œuvres originales : suspension, tressage de grillage, photos, banderole de portraits...
→ Vernissage le mercredi 2 juin à 18 h (parvis du Karavan théâtre)
Plus d'infos page 26

Samedi 29 mai à 10 h 30

Concert - conférence : raconte-moi la guitare électrique

Projections vidéo et présentation de guitares viendront embellir les échanges autour du caractère iconique de l'objet.
→ En ligne sur <https://www.twitch.tv/maagenaschassieu>

Vendredi 4 juin de 19 h à 21 h 30

Stage de yoga par Chassieu yoga

→ Salle polyvalente
→ 10 € - Inscription obligatoire à partir du 15 mai à chassieuyoga@gmail.com

Mercredi 9 juin à 18 h

Concert - La flûte de Luna

Conte musical pour flûte et piano.
→ Conservatoire (Salle Pierre Michel)
→ Sur inscription à partir du 17 mai au 04 78 49 84 12

Vendredi 11 et samedi 12 juin à 20 h

Que d'aventures ! par Le Petit Théâtre ambulant

Découvrez sept pièces de théâtres présentées par les adhérents (7 - 18 ans) pour leur spectacle de fin d'année.
→ Karavan théâtre
→ Réservation sur place dès 19 h



Mardi 15 juin à 19 h 30

Concert - Musique sans frontière

Salle des fêtes

Samedi 19 juin

Performance couture en mode rock'n'roll

→ Horaire et lieu à définir
Les élèves de l'Atelier couture improvisent en direct sur des bustes de couturière en musique et vidéo de synthèse... Habillage musical électro-rock par les classes de musique assistée par ordinateur de Chassieu.

Lundi 21 juin à 19 h

Soirée cinéma par Chassieu Usingen

Projection du film allemand en avant-première à l'occasion du Festival du cinéma européen de Meyzieu.
→ Ciné-Meyzieu

Lundi 21 juin à partir de 18 h

Fête de la musique

Concerts par les classes du Conservatoire et les groupes de musiques de Chassieu.
→ Espace Pierre-Poivre

Vendredi 25 juin à 20 h

Soirée cabaret

Spectacle de chansons francophones et anglaises, d'hier et d'aujourd'hui, par l'Atelier chanson et la classe de technique vocale.
→ Conservatoire
→ Sur inscription à partir du 7 juin au 04 78 49 84 12

Du lundi 28 au vendredi 2 juillet, chaque soir à 20 h

Semaine 26

Festival de musiques actuelles. Venez écouter des groupes rock, de la chanson et aussi du jazz avec le big-band Couleur jazz, le jazz band ainsi que les ateliers jazz du Conservatoire. Au programme, un concert par soir. Une façon très agréable de fêter l'été.

→ Espace Pierre-Poivre - Agora



Ces manifestations sont soumises à l'évolution de la situation sanitaire et ne se tiendront que si des conditions favorables sont réunies.

Vous êtes une association et vous souhaitez apparaître dans l'agenda de Chassieu ma Ville ? Envoyez un courriel à communication@chassieu.fr



Natch, huit dizaines et huit dan de judo !

René Nazaret, « Natch », c'est une personnalité. Une stature. Une modestie aussi. À 84 ans, grand maître du club de judo de Chassieu, il vient de devenir 8^e dan. Ils ne sont qu'une trentaine en France à avoir atteint un tel niveau !

Au bord du tatami de Chassieu, il a vu passer des générations de judokas. Les enfants et les petits-enfants même de certains. Il faut dire que René Nazaret, du haut de ses 84 ans, est l'un des professeurs du club depuis 1978. Il en est même aujourd'hui le conseiller technique, le prof des profs ! « C'est de la folie tous les jeunes que j'ai vus passer ! Tout le monde me connaît. » Et sa renommée déborde largement le seul club chasseland.

Une référence dans toute la France

Son palmarès est auréolé de belles places d'honneur dont un titre de champion de France. « Je me débrouillais assez bien », glisse-t-il, modestement, alors qu'il est une véritable référence au niveau technique dans la France entière. D'ailleurs, ses vidéos dépassent les 140 000 vues !

Après sa carrière de compétiteur, il envisage d'arrêter, mais suivant les conseils de ses proches, il passe le brevet d'État. Le judo devient son activité professionnelle. Il enseigne dans plusieurs clubs dont le Judo-club du Rhône ou ceux de Miribel et

de Meyzieu et est aussi formateur pendant 20 ans à l'école des cadres qui forme les professeurs de judo.

À Chassieu depuis 1978

En 1978, il accepte d'enseigner à Chassieu et est depuis resté fidèle au club. « Il y a une bonne ambiance. Je m'y suis toujours senti chez moi. » Avant la crise sanitaire, il était encore présent au dojo tous les lundis, désireux de transmettre aux autres professeurs et de préparer les passages de dan.

Côté dan, Natch comme tout le monde le surnomme, les collectionne ! Il a obtenu cette année son 8^e, une reconnaissance que seule une trentaine de judokas possède en France. La sortie de la crise sanitaire devrait permettre de fêter cette performance comme il se doit. Lui espère surtout pouvoir vite retrouver les tatamis et les autres judokas, en particulier les plus jeunes. « Les enfants ne font pas la différence, il respecte la personne que je suis ! Le respect, c'est l'une des valeurs qui me guide. »

Chassieu mon seul parti

Majorité
municipale

CONSEIL D'ÉTAT

Alors que nous avons été déclarés élus au second tour des élections municipales, M^{me} Coponat et M^r Leone ont déposé un recours auprès du tribunal administratif.

Le tribunal a décidé d'annuler l'élection en retenant 2 griefs contre notre groupe.

Il nous reproche de vous avoir informés des actions menées par la ville pendant la crise du COVID 19 en mars dernier en distribuant les Flash info COVID dans vos boîtes aux lettres.

Le 16 mars 2020 le président MACRON déclarait : « Nous sommes en guerre » le gouvernement met en place des mesures inédites jusqu'au 11 mai.

Le Préfet et le Maire sont au cœur du dispositif décrété.

Nous estimons que c'était notre devoir de vous accompagner et de

vous soutenir pendant cette crise inédite que nous avons vécue tous ensemble.

Durant ces mois de confinement, où nous ne pouvions plus sortir de chez nous, toutes les villes ont communiqué auprès de leurs habitants afin de les tenir informés des actions mises en œuvre par leur commune.

Nous assumons pleinement cette action, les mesures prises devaient être connues de tous, notre sentiment de bien faire a toujours été dicté par la volonté de gérer au mieux le fonctionnement de notre collectivité face à la crise sanitaire sans aucune arrière-pensée politique malgré les assertions de nos opposants.

Il nous est également reproché d'avoir distribué des places de match de football. Ces places sont offertes par l'OL à la ville qui les donne ensuite à notre centre de loisirs. Les bénéficiaires de ces

places sont les enfants de Chassieu. Si c'était à refaire, nous le referions, comme cela se fait chaque année depuis l'ouverture du Groupama Stadium dans le cadre du partenariat de l'OL avec toutes les communes riveraines du stade.

Nous avons saisi le conseil d'État pour faire appel de cette décision prise par le tribunal administratif qui nous paraît profondément injuste.

En attendant sa décision, nous restons mobilisés, nous sommes au travail sur les projets et actions sur lesquels nous nous sommes engagés auprès de vous.

Notre équipe, forte de sa diversité et de ses compétences reconnues, est attachée au débat démocratique dans lequel chacune et chacun est libre de faire valoir ses idées et opinions.

Ensemble pour Chassieu

Groupe
d'opposition



VOUS AVEZ DIT RENOUVEAU !

Monsieur le maire, vous êtes-vous inspiré de Le Corbusier, blocs de béton, blocs de pierre, pour justifier votre choix d'enlaidir la place Coponat ?

Après la mairie, un autre lieu de notre patrimoine est défiguré.

Les bases élémentaires de l'écologie vous sont étrangères.

Où est la végétalisation promise qui, selon vos dires, favoriserait rencontres et échanges dans un cadre bucolique ?

Que dire de la vue exceptionnelle des commerçants de la rue Pergaud sur les murs des locaux techniques et des toilettes publiques ?

Sans compter l'emplacement discutable de la halle et son coût exorbitant (1,7 M€).

Certains chasselands se réjouissent de la nouvelle station service (hélas les pompes sont du mauvais côté...), d'autres attendent impatiemment l'arrivée des rails du tramway !

Suite à l'annulation des élections par le tribunal administratif pour 3 fautes graves, le maire fait appel

auprès du conseil d'état.

Nous ne doutons pas de notre justice et nous attendons avec impatience, sérénité, la tenue de nouvelles élections.

Notre équipe soudée, dynamique, motivée est restée à votre écoute et a fourni un travail soutenu au cours de cette année difficile. Aucun dossier n'a été négligé malgré nos difficultés à obtenir des informations.

Nous, nous sommes prêts à insuffler le renouveau que mérite notre ville et chacun d'entre vous.

Chassieu agir local 2020

Groupe
d'opposition

UNE ANNÉE COMPLIQUÉE

Depuis un an nous vivons des moments difficiles, ce virus a déposé une chape de plomb sur le cours de notre vie, nos activités, entravant nos libertés.

Cette épidémie fait naître de nombreuses névroses encore peu apparentes mais qui feront des dégâts notamment chez les enfants dans les mois et années à venir. Nous devons être mobilisés plus que jamais et être attentifs aux difficultés de chacun.

La reprise d'une vie normale ne sera pas immédiate, aussi faudra-t-il définir des feuilles de route pour relancer les activités sportives, culturelles. Nous devons faire preuve de plus de solidarité et de créativité.

Nous tenons à remercier les agents de la commune qui sont à pied d'œuvre pour assurer la continuité des services dans ce contexte.

Les élections risquent d'être annulées et un nouveau vote pourrait avoir lieu dans les mois à venir. La position de notre liste a toujours été de privilégier les actions positives en faveur de la commune et ce ne sont pas les pressions que nous subissons actuellement qui nous feront changer de ligne.

Prenez soin de vous,



COMMERCES DE PROXIMITÉ



JE CONSOMME LOCAL

J'ACHÈTE À CHASSIEU

 Chassieu^{fr}